

Ch. VII : « PÈRE, PARDONNE-NOUS NOS OFFENSES, COMME NOUS PARDONNONS A NOS OFFENSEURS »

Au début de notre réflexion, nous avons réalisé que le désir du Père, de toute éternité, est que nous soyons heureux en vivant une communion d'amour avec lui et entre nous. Satan, dès l'origine, a tout fait pour couper Adam et Eve de leur Créateur et pour provoquer la division entre les hommes, d'abord dans le couple, puis dans la famille, et dans la société tout entière.

Lorsque l'homme s'est séparé de Dieu, il lui faut reconnaître son péché, revenir au Père et accueillir son pardon que, dans sa miséricorde, il ne lui refuse jamais. Dès avant la fondation du monde, nous a dit saint Paul, ayant su que les hommes allaient faire mauvais usage de leur liberté et se détourner de lui, le Père a résolu de les sauver par le sang de son Fils (cf. Ep 1,7). Il est allé jusque-là dans son amour fou pour nous, les hommes, qu'il veut combler de ses bénédictions. (1)

Dans ce chapitre, nous allons d'abord approfondir notre méditation sur la miséricorde du Père qui, affirme saint Jean-Paul II, « est le plus grand des attributs de Dieu, la plus grande de ses perfections. » (2) Avec l'aide du Saint-Esprit, et en prenant appui sur l'encyclique *Dives in misericordia*, l'un des textes majeurs de Jean-Paul II, nous essayerons d'entrevoir le caractère inouï du pardon accordé par le Père aux pécheurs que nous sommes.

Ayant expérimenté la miséricorde du Père, nous sommes invités par lui à devenir miséricordieux vis-à-vis de nos proches. Jésus nous le rappelle et nous le commande en nous faisant prier : « *Père, pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* » Or certains d'entre nous ont subi de terribles offenses de la part d'un proche, et éprouvent de grandes difficultés à lui pardonner. L'offenseur peut être la mère, le père, un frère ou une sœur, l'un des grands parents, un oncle ou une tante, un cousin ou une cousine, un voisin ou une voisine, un instituteur ou une institutrice, un professeur, un prêtre ou une religieuse...

Qui qu'ait été l'offenseur, la victime est appelée par Dieu à lui pardonner. Nous avons commencé à le comprendre : c'est un passage difficile mais obligatoire pour une guérison intérieure. Nous essayerons de voir comment nous pouvons y arriver, non par nos propres forces – nous en sommes incapables –, mais avec la grâce de Dieu.

- (1) Cf. ch. IV de ce parcours : Jésus, notre Rédempteur – Le baptême. (2) St Jean-Paul II, *Encyclique Dives in misericordia, la miséricorde divine*, 1980, n° 13

I – DIEU EST RICHE EN MISÉRICORDE (Ep. 2,4)

La révélation de la miséricorde au peuple juif

Dès l'Ancien Testament Dieu se révèle à son peuple comme *riche en miséricorde*. (3)

- (3) Cf. *La miséricorde divine*, ch. III : la miséricorde dans l'Ancien Testament

Il a libéré les Hébreux esclaves en Egypte, leur a donné la loi, a fait alliance avec eux ; le peuple s'est engagé solennellement à *mettre en pratique toutes les paroles que le Seigneur a prononcées* (Ex 24,3). Mais à peine Moïse s'est-il absenté quelques jours pour rencontrer Dieu sur la montagne, le peuple a demandé au prêtre Aaron de lui façonner un veau d'or – une idole – pour représenter Dieu (cf. Ex 32), contrevenant ainsi au premier commandement (cf. Ex 20,3-6). Par la suite, Israël sera constamment tenté de se tourner vers les faux dieux honorés par les peuples voisins ; il ira même jusqu'à leur rendre un culte impie dans le temple de Jérusalem (cf. Ez 8) ! Les prophètes dénoncent cette infidélité à l'alliance comme un véritable adultère et une prostitution (cf. Os 2,4-7 ; Ez 16,15-22).

Ce manquement au premier commandement s'accompagne généralement d'entorses très graves aux commandements de la charité (du quatrième au dixième). Les prophètes dénoncent celles-ci avec virulence. Par exemple Osée : « *Le Seigneur est en procès avec les habitants de ce pays : il n'y a ni fidélité, ni amour, ni connaissance de Dieu dans le pays, mais parjure et mensonge, assassinat et vol, adultère et violence, et le sang versé succède au sang versé.* » (Os 4,1-2 ; cf. Is 58,3-4 ; etc.)

Après l'épisode du veau d'or, Dieu se met en colère et menace de détruire son peuple (cf. Ex 32,7-10). Mais Moïse intercède pour celui-ci ; alors le Père lui révèle – c'est un des textes majeurs de l'Ancien Testament – qu'il est fondamentalement miséricordieux : « *Le Seigneur passa devant lui et cria : le Seigneur, le Seigneur, Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère, riche en grâce et en fidélité ; qui garde sa grâce à des milliers, tolère faute, transgression et péché, mais ne laisse rien impuni.* » (Ex 34,6-7) Dieu est juste, mais sa miséricorde est plus fondamentale : elle l'amène à pardonner ses fautes à son peuple quand celui-ci se repent, et à renouveler l'alliance avec lui, car Dieu est éternellement fidèle à l'engagement qu'il a pris envers le peuple qu'il a élu. (cf. Ex 34,10 sq).

Saint Jean-Paul II commente : « C'est dans cette révélation centrale que le peuple élu et chacun de ceux qui le constituent trouveront, après toute faute, la force et la raison de se tourner vers le Seigneur pour lui rappeler ce qu'il leur avait précisément révélé de lui-même et implorer son pardon. » (4)

Entre l'alliance au Sinaï et la prédication d'Osée se sont déroulés environ cinq siècles. Ce fut une histoire d'infidélités du peuple et de retours à l'alliance ; à chaque fois la miséricorde de Dieu l'emporta sur sa justice. Le Seigneur, par la bouche du prophète, s'exclame : « *Mon peuple est cramponné à son infidélité. (...) Comment t'abandonnerais-je, Ephraïm, te livrerais-je, Israël ? (...) Mon cœur en moi est bouleversé, toutes mes entrailles frémissent. Je ne donnerai pas cours à l'ardeur de ma colère, je ne détruirai pas à nouveau Ephraïm, car je suis Dieu et non pas homme, au milieu de toi je suis le saint, et je ne viendrai pas avec fureur.* » (Os 11,7-9)

Pour son infidélité à l'alliance et ses péchés, le peuple aurait mérité cent fois la condamnation. Mais dès qu'il se repent et fait pénitence, Dieu, écrit Jean-Paul II, le rétablit de nouveau dans sa grâce. « Dans la prédication des prophètes, la miséricorde signifie une puissance particulière de l'amour, qui est plus fort que le péché et l'infidélité du peuple élu. » (5)

(4) Ibid. n° 4

(5) Ibid.

Jésus incarne la miséricorde du Père (6)

Après Osée, les infidélités du peuple n'ont pas cessé, au contraire. Certes, les Juifs avaient la loi, mais, souligne saint Paul, celle-ci ne leur donnait que la connaissance du péché, et ne pouvait les justifier (cf. Rm 3,20). Quant aux païens, ils vivaient dans l'idolâtrie et le péché (cf. Rm 1,18 sq). La désobéissance à Dieu était donc universelle.

C'est pourquoi, à l'heure qu'il a choisie, le Père a envoyé son Fils pour nous révéler son infinie miséricorde et pour nous sauver. « Ainsi, affirme saint Jean-Paul II, dans le Christ et par le Christ, Dieu devient visible dans sa miséricorde. (...) Le Christ confère à toute la tradition vétéro-testamentaire de la miséricorde divine sa signification définitive. Non seulement il en parle et l'explique à l'aide d'images et de paraboles, mais surtout il l'incarne et la personnifie. Il est lui-même, en un certain sens, la miséricorde. » (7)

Saint Jean-Paul II ajoute : « Révélée dans le Christ, la vérité au sujet de Dieu *Père des miséricordes* (2 Co 1,3) nous permet de le voir particulièrement proche de l'homme surtout quand celui-ci souffre, quand il est menacé dans le fondement même de son existence et de sa dignité. » (8)

Quand on lit, dans l'Évangile, les débuts de la mission de Jésus, on l'entend d'abord proclamer clairement qu'il est venu « *annoncer la bonne nouvelle aux pauvres* » (Lc 4,16-21), puis on le voit aussitôt multiplier des œuvres de miséricorde : il chasse les démons (Lc 4,33-36 ; 4,41), guérit les malades (Lc 4,38-40), pardonne les péchés (Lc 5,17-26 ; 7,36-50), et va même jusqu'à réanimer des morts (Lc 7,11-17 ; 8,49-56).

Jésus met en œuvre la miséricorde ; il en fait aussi un des principaux thèmes de sa prédication. « Il suffit, écrit saint Jean-Paul II, de rappeler la parabole de l'enfant prodigue (9), ou encore celle du bon samaritain (Lc 10,30-37), mais aussi – par contraste – la parabole du serviteur sans pitié (Mt 18,23-35). Nombreux sont les passages de l'enseignement du Christ qui manifestent l'amour-miséricorde sous un aspect toujours nouveau. Il suffit d'avoir devant les yeux le bon pasteur qui part à la recherche de la brebis perdue (Lc 15,3-7), ou encore la femme qui balaie la maison à la recherche de la drachme perdue (Lc 15,8-10). L'évangéliste qui traite particulièrement ces thèmes dans l'enseignement du Christ est saint Luc, dont l'Évangile a mérité d'être appelé « l'Évangile de la Miséricorde ». (10) »

Dans tous ces textes, « la miséricorde se manifeste dans son aspect propre et véritable quand elle revalorise, quand elle promet, et quand elle tire le bien de toutes les formes de mal qui existent dans le monde et dans l'homme. » (11)

Mais pour vaincre définitivement le mal, et pour l'extirper du cœur de l'homme, Jésus est allé plus loin encore : dans l'obéissance à son Père, il a accepté de prendre sur lui tous les péchés des hommes, et, par amour, il a donné sa vie dans d'atroces tortures pour nous obtenir le pardon du Père et la vie d'enfant de Dieu.

(6) Cf. *La miséricorde divine*, ch. I : *Qui me voit voit le Père* (Jn 14,9) et ch. II : Message messianique.

(7) Ibid. 2
(Lc 15)

(8) Ibid.

(10) Ibid. 3

(9) Cf. *La miséricorde divine*, ch. IV : La parabole de l'enfant prodigue

(11) Ibid.

« Le mystère pascal, souligne saint Jean-Paul II, constitue le sommet de cette révélation et de cette mise en œuvre de la miséricorde, qui est capable de justifier l'homme, de rétablir la justice comme réalisation de l'ordre salvifique que Dieu avait voulu dès le commencement dans l'homme, et, par l'homme, dans le monde. » (12)

Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font (Lc 23,34)

Il nous faut méditer longuement la passion de Jésus, et supplier l'Esprit Saint de nous donner l'intelligence du cœur, pour entrevoir la portée inouïe de cette parole de Jésus en croix.

Il a été rejeté par son peuple, abandonné par ses disciples, renié par Pierre, trahi par Judas, condamné à mort pour blasphème par le Grand Prêtre et le Sanhédrin, maltraité par leurs gardes, torturé par les Romains ; il souffre atrocement physiquement, moralement, spirituellement... Lui, le Fils de Dieu, lui l'innocent, il aurait toutes les raisons d'en vouloir à ceux qui ont provoqué ses souffrances – or, à cause de nos péchés, nous en sommes ! -, d'être en colère contre eux – contre nous -, de nous condamner !

Au lieu de cela, il prononce cette parole de miséricorde ! Sur la croix, Jésus a pris tous nos péchés (cf. 1 P 2,22-24) ; c'est en notre nom qu'il implore le pardon du Père. Comme nous n'avons rien à offrir pour expier nos péchés, Jésus, à notre place, offre à son Père toutes ses souffrances pour la rédemption de nos fautes. Cette offrande a une valeur infinie parce que c'est le Fils-même de Dieu qui la fait, avec un amour total et parfait, un amour divin ; c'est pourquoi le Père peut l'agréer et l'exaucer.

C'est à son Père que Jésus s'adresse pour lui demander de nous pardonner nos péchés. Ce qui est en jeu, en effet, c'est la relation d'amour, la relation filiale entre le Père et les hommes qu'il a créés. Au paradis il leur a tout donné, il les a comblés de ses bénédictions. Or, trompés par Satan, ils ont mis la main sur ses dons pour les accaparer, provoquant ainsi la rupture avec Dieu et leur mort spirituelle. Jésus a rejoint l'humanité dans cet état de péché – *Dieu l'a fait péché pour nous* (2 Co 5,21) -, et lui, qui est en même temps le Fils innocent, demande à son Père, par-delà le péché des hommes et par-delà la mort, de renouveler tous ses dons à ceux qu'il a créés. **Le « par-don », c'est le « don par-delà » l'offense et la rupture, c'est le sur-amour qui permet la réconciliation avec le Père et la restauration de la communion d'amour avec lui**, qui permet l'entrée dans l'Alliance nouvelle et éternelle entre Dieu et ses enfants, au sein de laquelle le Père peut les combler de toutes ses bénédictions.

Jésus demande à son Père de pardonner aux hommes *car ils ne savent pas ce qu'ils font*. Les hommes sont limités en intelligence et se laissent facilement tromper par le Tentateur. Seuls Satan et les démons sont des intelligences pures. Quand ils ont péché, ils savaient parfaitement ce qu'ils faisaient ; c'est pourquoi leur péché est impardonnable. (13) En tout pécheur, créé à l'image de Dieu, il y a une parcelle de lumière qui peut être ravivée : il peut comprendre son erreur et décider de revenir au Père (cf. Lc 15,17-19).

(12) *La miséricorde divine* 7 ; cf. tout le chapitre V : le mystère pascal

(13) cf. CEC n° 392-393

S'il croit en Jésus, le bon berger qui a donné sa vie pour lui (cf. Jn 10,11), s'il se laisse conduire par lui au Père (cf. Lc 15, 4-7) et accueille son pardon, l'homme peut retrouver sa dignité d'enfant de Dieu. Même Judas aurait pu recevoir le pardon du Père si, au lieu de se laisser écraser par son sentiment de culpabilité et de se suicider, il avait eu confiance en sa miséricorde ! Pierre, à l'inverse, après son triple reniement - si honteux vu la confiance que Jésus avait mise en lui en le choisissant comme chef de son Eglise (cf. Mt 16,18) -, « *pleura amèrement* » (Mt 26,75), mais ne désespéra pas de la miséricorde de Jésus. Celui-ci, ressuscité, non seulement lui pardonna son triple péché, mais lui confirma sa vocation de pasteur de l'Eglise (cf. Jn 21,15-19), alors qu'il aurait pu confier sa charge à quelqu'un d'autre après la terrible défaillance du chef des apôtres.

La miséricorde du Seigneur est infinie. Même si nous avons péché gravement, nous pouvons venir au pied de la croix de Jésus et recevoir le pardon du Père, gratuitement. Car « *Dieu est riche en miséricorde. A cause du grand amour dont il nous a aimés, alors que nous étions morts à cause de nos fautes, il nous a donné la vie avec le Christ – c'est par grâce que vous êtes sauvés.* » (Ep 2,4-5) *Par grâce : gratuitement !*

Si, au pied de la croix de Jésus, dans un humble acte de foi et d'amour, nous offrons au Père « le corps et le sang, l'âme et la divinité de son Fils en réparation de nos péchés » (14), nous sommes sûrs d'être exaucés, car alors Jésus, Grand Prêtre de l'Alliance nouvelle et éternelle, prend sur lui tous nos péchés, intercède pour nous : « *Père, pardonne-leur...* », et le Père ne peut rien lui refuser. Un jour sainte Faustine a eu cette vision : « Je vis une grande clarté, et dans cette clarté, Dieu le Père. Entre cette clarté et la terre, je vis Jésus cloué sur la croix, placé de telle façon que lorsque Dieu voulait voir la terre, il devait la regarder à travers les plaies de Jésus. Je compris que c'est pour Jésus que Dieu bénit la terre. » (15)

La miséricorde du Père est infinie ; c'est nous, affirme saint Jean-Paul II, qui pouvons en limiter les effets : « La miséricorde, en tant que perfection du Dieu infini, est elle-même infinie. Infinie donc, et inépuisable, est la promptitude du Père à accueillir les fils prodigues qui reviennent à sa maison. Infinies sont aussi la promptitude et l'intensité du pardon qui jaillit continuellement de l'admirable valeur du sacrifice du Fils. Aucun péché de l'homme ne peut prévaloir sur cette force, ni la limiter. Du côté de l'homme, seul peut la limiter le manque de bonne volonté, le manque de promptitude dans la conversion et la pénitence, c'est-à-dire l'obstination continuelle qui s'oppose à la grâce et à la vérité, spécialement face au témoignage de la croix et de la résurrection du Christ. » (16)

Sainte Thérèse de l'enfant Jésus et de la sainte Face avait bien compris qu'elle pouvait tout attendre de la miséricorde de Dieu : « Moi si j'avais commis tous les crimes possibles, je garderais toujours la même confiance, car je sais bien que cette multitude d'offenses n'est qu'une goutte d'eau dans un brasier ardent. » (17)

Si l'humanité veut échapper aux maux qui la minent, il lui faut revenir à la source de la miséricorde, et apprendre à recevoir le pardon de Dieu pour pouvoir vivre le pardon dans les relations humaines.

(14) Formule du chapelet de la miséricorde donné à sainte Faustine.

(15) Sainte Faustine

Kowalska, *Petit Journal* 60

(16) *La miséricorde divine*, 13

(17) Sainte Thérèse, poème

chanté par Sylvie Buisset ; CD *Rien que pour Aujourd'hui*, édité par la communauté des Béatitudes.

« Croire dans le Fils crucifié, explique saint Jean-Paul II, signifie *voir le Père* (Jn 3,16), signifie croire que l'amour est présent dans le monde, et que cet amour est plus puissant que les maux de toutes sortes dans lesquels l'homme, l'humanité et le monde sont plongés. Croire en un tel amour signifie croire dans la miséricorde. Celle-ci en effet est la dimension indispensable de l'amour. » (18)

A l'instar du Saint-Père, l'Eglise ne cesse de témoigner de la miséricorde de Dieu (19), et de proposer aux hommes des démarches pour recevoir le pardon du Père : le baptême, le renouvellement des engagements du baptême, le sacrement de réconciliation, l'Eucharistie, le sacrement des malades, la prière de repentance sous toutes ses formes, la prière de libération ou de délivrance... En effet, pour trouver la paix du cœur, il n'y a pas d'autre chemin que d'accueillir le pardon du Père qui fait de nous ses enfants bien-aimés, et qui nous comble alors de ses bénédictions dans la communion d'amour avec lui.

Père, pardonne-nous nos offenses... (Mt 6,12)

Le pardon du Père est si vital pour nous que Jésus, dans la prière qu'il nous a apprise, inclut cette demande et nous invite à la redire tous les jours.

« Dans une confiance audacieuse, nous avons commencé à prier notre Père. En le suppliant que son nom soit sanctifié, nous lui avons demandé d'être toujours plus sanctifiés. Mais, bien que revêtus de la robe baptismale, nous ne cessons de pécher, de nous détourner de Dieu. Maintenant, dans cette nouvelle demande, nous revenons à lui, comme l'enfant prodigue (cf. Lc 15,11-32), et nous nous reconnaissons pécheurs devant lui, comme le publicain (cf. Lc 18,13). Notre demande commence par une « confession » où nous confessons en même temps notre misère et sa Miséricorde. Notre espérance est ferme puisque, dans son Fils, *nous avons la rédemption, la rémission de nos péchés* (Col 1,14 ; Ep 1,7). Le signe efficace et indubitable de son pardon, nous le trouvons dans les sacrements de son Eglise. » (20)

Pour nous aider à prendre conscience du besoin que nous avons du pardon du Père, Jésus a raconté un jour cette parabole : « *Il en va du Royaume des Cieux comme d'un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. L'opération commencée, on lui en amena un qui devait dix mille talents. Cet homme n'ayant pas de quoi rendre, le maître donna l'ordre de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, et d'éteindre ainsi la dette. Alors le serviteur se jeta à ses pieds et il s'y tenait prosterné en disant : « Consens-moi un délai, et je te rendrai tout. » Pris de pitié, le maître de ce serviteur le relâcha et lui fit remise de sa dette* ». (Mt 18,23-27)

Sans doute, à première lecture, ne nous sentons-nous pas concernés par ce serviteur dont la dette est si énorme. Pourtant ce texte se trouve dans le chapitre 18 de saint Matthieu qui rassemble les instructions aux disciples sur la vraie fraternité, après le commandement du pardon à donner aux frères. Pour pouvoir vivre celui-ci « *jusqu'à soixante dix fois sept fois* » (Mt 18,22), nous devons d'abord prendre conscience de la dette que nous avons envers le Père.

(18) *La miséricorde divine* 7

(19) Cf. *La miséricorde divine*, ch. VII : La miséricorde de Dieu dans la mission de l'Eglise

(20) CEC n° 2839

Soit. Mais une telle dette, comment est-ce possible ? En effet, dix mille talents c'est une somme énorme. Dans l'antiquité, un ouvrier gagnait environ un denier par jour. Il en faut six mille pour faire un talent. Multiplions par dix mille : cela donne soixante millions de deniers !

Comment comprendre que nous puissions avoir une telle dette envers le Père ? Saint Augustin proposait cette explication : « Les baptisés restent sujets à la fragilité humaine, et commettent des fautes qui, sans exposer le navire à un naufrage immédiat, obligent cependant à vider la sentine (l'endroit de la cale où s'amassent les eaux). Sans cette précaution, le poids de ces péchés légers augmente peu à peu et fait couler le bateau. (...) Mes fautes sont petites, dis-tu. Ne vois-tu pas qu'une infinité de petites gouttes remplissent les fleuves et font couler les terres ? Les fautes sont petites ? Peu importe, si elles sont nombreuses. » (21)

Saint Augustin insiste sur la multiplicité des fautes que nous commettons jour après jour, petites peut-être, mais innombrables, car nous péchons non seulement en parole, mais même en pensée, non seulement par action, mais aussi par omission. C'est pourquoi, si nous n'en demandons pas pardon régulièrement au Père, nos fautes s'accumulent comme des grains de sable, et finissent par nous ensevelir, par nous conduire à la mort spirituelle.

En outre, ce n'est pas à nous de juger de la gravité de nos fautes. Celle-ci se mesure en référence à la Loi divine. Or Jésus en énonçant la Loi nouvelle dans son sermon sur la montagne, place au cœur de celui-ci cette affirmation, après le commandement de l'amour des ennemis : « *Vous donc vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait* » (Mt 5,48).

Un exégète propose ce commentaire : « Notre dette devant Dieu provient de ce que nous restons toujours en deçà de ses exigences. (...) La dette de l'homme vis-à-vis de Dieu prend une proportion abyssale dès l'instant où la perfection devient une obligation, l'amour total un commandement et non plus un simple conseil. La définition du péché comme transgression de la Loi n'est plus adéquate ; péché devient synonyme d'endettement, soit que nous ne nous empressions pas assez, soit que nous refusions ou omettions de faire ce que Dieu attend de nous. » (22)

Nous ne cessons de pécher (le plus grand saint pêche au moins sept fois par jour, dit-on), et nous sommes constamment en deçà de la perfection d'amour à laquelle nous sommes appelés par Jésus. C'est pour cela que nous sommes tous ce serviteur insolvable de la parabole, incapable de rembourser sa dette, qui ne peut que s'en remettre, jour après jour, à la miséricorde du Père.

Or celle-ci, comme le rappelait saint Jean-Paul II, est infinie. Cette partie de la parabole le met en lumière de façon stupéfiante : dès que le serviteur supplie humblement le roi de prendre patience – faisant appel ainsi à sa miséricorde – et s'engage à rembourser, c'est-à-dire à vivre la loi du don, de l'amour, le roi lui remet toute sa dette ! Si tous les débiteurs insolubles de notre société bénéficiaient de la part des banques d'une telle mesure, nous imaginons quels seraient leur soulagement, leur joie, leur gratitude ! Or c'est ce que nous vivons sur le plan spirituel, surtout au baptême et dans le sacrement de réconciliation. En sommes-nous conscients ? Et reconnaissants envers notre Père ?

(21) Saint Augustin, in *le Pater expliqué par les Pères*, éd. Franciscaines 1962, p. 129. Pour mieux prendre conscience de la multitude de nos péchés, cf. par exemple : Pascal Ide : *Les 7 péchés capitaux*, éd. Mame Edifa, Paris 2002
(22) Heinz Schürmann, *La Prière du Seigneur*, Etudes théologiques, éd. De l'Orante 1965 p.76-78

Si oui, nous vivons notre pèlerinage sur la terre dans un état permanent de conversion. Le Concile de Vatican II a affirmé que l'Eglise est sainte, mais toujours à réformer.(23) Saint Jean-Paul II explicite cette affirmation en la faisant découler de la miséricorde du Père : « La conversion à Dieu consiste toujours dans la découverte de sa miséricorde, c'est-à-dire de cet amour patient et doux (cf. 1 Co 13,4) comme l'est Dieu Créateur et Père : l'amour, auquel *le Dieu et Père de Notre Seigneur Jésus Christ* (2 Co 1,3) est fidèle jusqu'à ses conséquences extrêmes dans l'histoire de l'alliance avec l'homme, jusqu'à la croix, à la mort et à la résurrection de son Fils. La conversion à Dieu est toujours le fruit du retour au Père riche en miséricorde. » (24)

Ceux qui ont offensé leurs proches sont appelés à la conversion

Beaucoup de baptisés ont l'impression qu'ils ne commettent que des fautes légères, « vénielles ». D'autres ne peuvent ignorer la gravité des leurs, notamment ceux qui abandonnent les enfants, qui les violent, ou qui les violentent – parfois jusqu'à la torture. Ils ne peuvent l'ignorer car la société dénonce ces crimes, et leur conscience leur montre leur culpabilité.

Certains, en réalisant leur faute, peuvent réagir comme Judas : écrasés par le poids du remords, et poussés par le Tentateur implacable qui les accuse sans excuse (« Satan » signifie « l'accusateur »), ils peuvent se punir eux-mêmes et mettre fin à leurs jours, ajoutant, hélas, une nouvelle faute aux précédentes.

D'autres commencent à prendre conscience de leur crime lorsqu'ils sont confrontés au regard plus objectif de la Justice. (25) Celle-ci rappelle la loi, et essaye d'apprécier le degré de responsabilité du justiciable en considérant son histoire personnelle (un violeur a souvent été violé lui-même enfant ; un violent a généralement subi lui-même des sévices étant petit...) et les circonstances dans lesquelles se sont déroulés les faits.

Si l'offenseur est chrétien, il peut se tourner vers Dieu pour implorer sa miséricorde. Elodie Tibo écrit : « Une personne ne se résume pas à ses actes. L'agresseur a fait un jour un mauvais pas et, même s'il récidive, il est bien plus que ce qu'il a fait. Il est bien plus dans le cœur de Dieu, qui ne cesse d'espérer en lui, et d'attendre de lui qu'il accède à la sainteté. » (26) Elle cite alors le passage du retour de l'enfant prodigue chez son Père (Lc 15,20-24).

Si un offenseur reconnaît le mal qu'il a fait à un enfant, qu'il implore la miséricorde de Dieu et rencontre un prêtre pour lui demander le pardon du Père. Le CEC l'affirme : « Il n'y a aucune faute, aussi grave soit-elle, que la Sainte Eglise ne puisse remettre. Il n'est personne, si méchant et si coupable qu'il soit, qui ne doive espérer son pardon, pourvu que son repentir soit sincère. Le Christ, qui est mort pour tous les hommes, veut que, dans son Eglise, les portes du pardon soient toujours ouvertes à quiconque revient du péché (cf. Mt 18,21-22). » (27)

(23) Cf. Vatican II, *Constitution sur l'Eglise* 8
n°1427 à 1429

(25) Elodie Tibo, victime d'inceste, affirme que le procès réintroduit la loi dans la famille ; in *L'inceste*, Sarment éd. Du Jubilé p.148-149
(27) CEC n° 982

(24) *La miséricorde divine*, 13 ; Cf. CEC
(26) Ibid. p.137

Le Père pardonne à condition que le repentir soit sincère, et à condition que le pécheur pardonné répare, autant que possible, le mal qu'il a fait. « Beaucoup de péchés causent du tort au prochain. Il faut faire le possible pour le réparer (par exemple (...) compenser des blessures). » (28) Cela commence par une démarche pour demander pardon à l'enfant qui a été blessé ; et continue par une attitude humble et aimante pour aider la victime à progresser dans sa propre guérison. (29)

Les victimes d'agression doivent renoncer à la révolte contre Dieu

L'agression dont est victime un enfant entraîne chez celui-ci une grave perturbation de l'image de Dieu. Le Père apparaît alors soit comme un être faible et impuissant, puisqu'il n'a pas empêché ce crime, soit comme un être sadique, puisqu'il l'a permis ; l'enfant blessé ne peut imaginer qu'il soit un Dieu d'amour.

La révolte contre le Père d'un enfant agressé est humainement compréhensible, mais elle n'est pas juste. Dieu est innocent du mal qui a été fait : c'est à cause du péché des hommes, qui ont la liberté de refuser le Père et de désobéir à ses commandements, que le mal est présent dans le monde. Dieu ne peut supporter de voir ses enfants souffrir. Il entend leur cri, comme il a entendu jadis celui de son peuple esclave en Egypte, et il leur envoie un Sauveur, plus grand que Moïse.

Le Père a révélé son amour fou pour les hommes en envoyant son propre Fils, l'innocent, prendre sur lui tout le mal et tous les péchés des hommes, subir à notre place les pires tortures, pour en triompher par son amour et par sa résurrection. C'est ainsi qu'il a révélé son vrai visage : dans son infinie miséricorde il veut nous rejoindre dans nos épreuves, nous pardonner nos péchés et guérir nos blessures, pour que nous puissions nous relever et être heureux.

La révolte contre Dieu est suscitée par Satan, le rebelle, qui cherche ainsi à nous couper de notre Père (le « diable » c'est le « diviseur »), et à nous priver de son secours dans nos épreuves, au moment où nous avons le plus besoin de lui. Ce n'est pas à Dieu que cette révolte fait mal, c'est à nous ! Et, comme elle contredit le premier commandement, c'est une faute grave. On peut même dire, puisqu'elle coupe généralement l'homme de Dieu, provoquant ainsi sa mort spirituelle, que c'est un péché « mortel ». C'est pourquoi l'enfant qui a été blessé a intérêt à repousser le Diviseur, et à renoncer à la révolte contre le Père pour trouver la paix et pour recevoir les grâces dont celui-ci veut le combler au cœur même de son épreuve. Dieu n'est qu'amour ; il veut nous sauver, nous guérir. Et c'est lorsque nous sommes le plus faibles et le plus blessés que son amour pour nous est le plus fort : il prend alors la forme de sa miséricorde infinie.

Il est d'autant plus difficile, pour certains, de renoncer à la révolte contre Dieu qu'elle s'est endurcie, et qu'elle a donné lieu à une infestation maligne (30) Dans ce cas une prière de délivrance est nécessaire pour que la personne puisse découvrir le vrai visage de son Père et s'ouvrir à sa miséricorde.

(28) CEC n°1459 (29) E. Tibo, dans *L'inceste*, détaille les démarches que peut faire un père qui a commis l'inceste sur sa fille ; p. 143 à 147. Il y a tout un art de demander pardon. Gary Chapman et Jennifer Thomas l'exposent dans *Les langages de la réconciliation – Apprendre à présenter ses excuses et à décoder celles des autres*. Ed. Farel 2008. Cf. *Famille chrétienne* n° 1642

(30) Cf. *Comment réussir sa paternité* p.80.

Ne cédon pas au victimisme. Nous pouvons être innocents du mal qui nous a été fait, mais nous sommes responsables de nos réactions. Dieu nous appelle, à l'exemple de Jésus et avec la force de l'Esprit Saint, à un amour plus fort que le mal, au pardon à nos ennemis. Si nous choisissons, plus ou moins consciemment, la rancune et la haine envers notre agresseur, ce sont non plus des blessures, mais des péchés. Alors, jetons-les avec humilité et confiance dans l'océan de miséricorde du Père, pour en être purifiés, et par là guéris de nos blessures les plus profondes. C'est ce que Dieu désire pour nous tout au long de notre pèlerinage sur la terre, et nous avons toute notre vie pour y parvenir, avec sa grâce.

Alors, si nous avons fait l'expérience du serviteur insolvable à qui le roi remet toute sa dette, nous deviendrons à notre tour des êtres qui pardonnent, des miséricordieux, et nous serons heureux (cf. Mt 5,7). Car, à l'opposé, la rancune nous empêche d'accueillir le pardon du Père et nous rend malheureux.

Commentant la demande : « *Père, pardonne-nous nos offenses...* » de la prière du Seigneur (le Notre Père), dont nous avons lu le premier point (n° 2839), le CEC ajoute : « Or, et c'est redoutable, ce flot de miséricorde ne peut pénétrer notre cœur tant que nous n'avons pas pardonné à ceux qui nous ont offensés. L'amour, comme le Corps du Christ, est indivisible : nous ne pouvons pas aimer le Dieu que nous ne voyons pas si nous n'aimons pas le frère, la sœur que nous voyons (cf. 1 Jn 4,20). Dans le refus de pardonner à nos frères et sœurs, notre cœur se referme, sa dureté le rend imperméable à l'amour miséricordieux du Père ; dans la confession de notre péché, notre cœur est ouvert à sa grâce.

« Cette demande est si importante qu'elle est la seule sur laquelle le Seigneur revient et qu'il développe dans le sermon sur la montagne (cf. Mt 6,14-15 ; 5,23-24 ; Mc 11,25). Cette exigence cruciale du mystère de l'alliance est impossible pour l'homme. Mais *tout est possible à Dieu.* » (31)

(31) CEC n° 2840-2841

II – LE DIFFICILE MAIS NÉCESSAIRE PARDON AU PROCHE AGRESSEUR

Le pardon est nécessaire

Depuis le début de ce parcours, nous avons plusieurs fois évoqué l'importance du pardon comme étape incontournable sur le chemin de la guérison. Ce pardon est nécessaire : tous ceux qui accompagnent des personnes blessées l'affirment, et ils témoignent des fruits de cette démarche. Mais il est difficile, surtout quand la blessure vient de quelqu'un dont on attendait tant : la confiance, l'amour, la tendresse, la force sécurisante, la miséricorde, etc. Or, nous nous adressons bien ici tout particulièrement à ces enfants (quel que soit leur âge aujourd'hui) qui, alors qu'ils étaient innocents, ont été blessés, brisés par les pires offenses venant d'un proche : l'abandon, le rejet, les humiliations, la trahison, la violence, l'inceste...

Peut-être cette invitation au pardon provoque-t-elle chez certains une vive protestation, voire une révolte. C'est parce que, comme le bistouri d'un chirurgien qui opère un abcès, elle touche une zone purulente de leur être intérieur. Mais, de même que le chirurgien opère pour assainir et guérir, de même l'appel au pardon nous est-il adressé pour que nous soyons purifiés et restaurés intérieurement. Peut-on vivre jusqu'à la fin de ses jours avec un énorme et douloureux abcès dans son corps ? Ne cherchera-t-on pas à en être guéri ? De même, certains vivent avec dans leur cœur l'abcès de la rancune, de la haine vis-à-vis de leur agresseur. Ne vaut-il pas mieux en chercher la guérison ?

Si Jésus, médecin de nos âmes (cf. Mt 9,12), nous commande de « *pardoner à ceux qui nous ont offensés* » (Mt 6,12), « *à prier pour nos persécuteurs et à aimer nos ennemis* » (Mt 5,44), c'est d'abord **pour notre bien** ! C'est à nous que le refus du pardon, la rancune, la haine, comme un énorme abcès, font le plus de mal. Nous retenons en nous ces sentiments négatifs, croyant peut-être culpabiliser ainsi notre agresseur, ou exercer une sorte de justice personnelle – œil pour œil, haine pour haine -, mais en réalité ces sentiments négatifs nous rongent intérieurement comme un cancer. (D'ailleurs il arrive que des maladies comme le cancer aient pour cause le ressentiment.) Nous voulons faire du tort à l'autre, et c'est nous que nous rendons malades, que nous lions spirituellement avec des chaînes que seul le pardon peut briser.

Le refus du pardon nous fait du mal ; il peut aussi détruire une famille. A l'inverse, le choix du pardon est source de grandes grâces. (32)

(32) Cf. témoignages dans *Comment réussir sa paternité*, p. 268 à 270

Pourquoi est-ce si difficile de pardonner ?

La difficulté est à la mesure du traumatisme subi ; or celui-ci atteint presque tout notre être.

Il peut atteindre la dimension **physique**. C'est évident en cas de violence : certains porteront toute leur vie les cicatrices consécutives aux coups reçus. Et en cas d'inceste ou de viol, c'est toute la vie sexuelle qui peut être déréglée.

Le traumatisme atteint la dimension psychique, à commencer par l'**affectivité** : alors que l'enfant attend de ses proches l'amour et la tendresse, il expérimente le contraire, ce qui engendre en lui un sentiment de trahison, d'abandon, de rejet ; une perte de confiance en soi et en l'homme ; de la révolte, de la rancune, de la haine, un désir de vengeance, etc. Tous ces sentiments empêchent d'être heureux, et sont comme le pus dans une blessure physique infectée. C'est pour cela que la capacité de pardonner ne peut venir de notre psychisme blessé : le pardon n'est pas une démarche affective !

Notre **mémoire** est également atteinte par le traumatisme subi : nous avons enregistré celui-ci dans notre corps et, par une sorte d'engrammage, dans notre esprit. Il y a des moments où nous n'y pensons plus ; mais, la nuit, nous pouvons faire d'horribles cauchemars, et des circonstances, même anodines, de la vie quotidienne, viennent raviver la blessure. Par exemple une personne qui, enfant, a été battue ou violée, sera bouleversée de voir, dans un film, une scène analogue. Ou bien une épouse sera déstabilisée par les attitudes de son mari qui lui rappellent celles de son père. Il en sera ainsi tant que la charge émotionnelle liée à ces souvenirs n'aura pas été évacuée. On ne peut oublier de tels traumatismes : le pardon n'est pas l'oubli !

Lorsque notre affectivité est polluée par les sentiments négatifs, et notre mémoire envahie par les souvenirs traumatisants, notre **imagination** va elle aussi être atteinte. Au lieu de nous proposer une perspective heureuse, elle nous maintiendra dans la crainte et l'angoisse pour l'avenir. Au lieu de nous faire envisager une conversion de notre offenseur et une réconciliation éventuelle avec lui, elle nous suggèrera des moyens pour nous venger de lui.

Deux facultés plus nobles devraient nous aider à surmonter notre traumatisme : l'intelligence et la volonté, car elles ont en quelque sorte deux faces : l'une tournée vers notre cœur profond, lieu de la rencontre avec Dieu, et l'autre tournée vers l'extérieur. (33) Chez quelqu'un qui n'a pas de vie spirituelle profonde, l'**intelligence** psychique est obscurcie. Au lieu d'être en quête de la vérité, elle va chercher des arguments pour accabler l'offenseur ; au lieu d'essayer de comprendre comment arriver à pardonner, elle va trouver de « bonnes » raisons de ne pas le faire, notamment ces idées fausses que nous allons rectifier tout à l'heure.

La **volonté** psychique est également détournée de son véritable but, qui est la communion d'amour. Au lieu de décider de prendre l'orientation du pardon, la personne blessée décide de poursuivre l'agresseur de sa haine, et de chercher comment se venger. C'est ainsi que l'on voit parfois des enfants tuer leur proche : les journaux en rapportent de tragiques exemples. D'autres s'en remettent à la justice humaine, mais avec dans le cœur un désir de vengeance. C'est pourquoi souvent le verdict ne les satisfait pas. En effet, écrit B. Dubois, « la vengeance n'est jamais assouvie par la sanction pénale. Il reste toujours dans le cœur un reliquat de violence qui maintient la personne en esclavage tant qu'elle n'envisage pas d'entreprendre une démarche de pardon. » (34)

La blessure atteint donc le corps et tout le psychisme. Elle retentit aussi sur la dimension **spirituelle** de notre être, mais elle ne l'atteint pas profondément, car notre cœur spirituel est inviolable. Il est le siège de notre liberté, qui nous permet de choisir l'amour ou le refus d'aimer, le bien ou le mal, la vie ou la mort spirituelle. (C'est de là qu'il nous faudra repartir pour pouvoir pardonner, avec la grâce de Dieu.)

(33) C'est ce qu'explique le P. Marie-Eugène de l'Enfant Jésus en commentant saint Jean de la Croix ; in Philippe Madre, *Guérison et exorcisme, comment discerner*, p.99-100 (34) In B. Dubois et D. Desbois, *La libération intérieure*, p. 246

Pour y arriver, nous devons aussi être conscients du combat spirituel auquel nous sommes confrontés. Lorsqu'un proche commet une faute très grave contre un enfant, le « **diable** » joue sur du velours pour accomplir son œuvre de « division ». Il suggère une image horrible et fausse du Père pour amener l'enfant à se détourner de lui. Dès lors la victime se retrouve seule devant son agresseur, et le tentateur instille en elle des sentiments de colère, de haine, de rancune, de désir de vengeance, qui vont également le couper de son proche.

Or, aussi compréhensibles que soient ces sentiments, ils n'en sont pas moins objectivement des péchés, car ils contreviennent au premier commandement : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur...* » (Mt 22,37) ; peut-être au quatrième : « *Honore ton père et ta mère* » (Ex 20,12) ; et toujours à celui-ci : « *Aimez vos ennemis et priez pour vos persécuteurs.* » (Mt 5, 44). Certes, les enfants sont innocents du mal qui leur a été fait, mais ils ont la liberté de réagir soit en écoutant les insinuations perverses du diviseur, soit en écoutant les commandements du Père qui veut les aider dans leur épreuve, et, par-delà celle-ci, les conduire au bonheur. (35)

Au point de départ, le diviseur agit par la tentation. Si l'on écoute ses insinuations trompeuses, et que l'on choisit la révolte, la haine, la rancune, on risque alors, avec le temps, de favoriser le premier degré d'infestation maligne, que l'on appelle communément dans le Renouveau un lien (négatif) spirituel. Au départ il y a une mauvaise tendance, par exemple à la haine ou à la rancune. En cas de dépendance spirituelle négative (DSN), « cette tendance prend des proportions inhabituelles, voire inquiétantes, dans son horizon psychique et relationnel. La personne ressent fréquemment, et parfois de façon angoissée, « l'impact DSN » comme un fardeau dont elle devient esclave. » (36) Cette personne ne pourra pas entendre l'appel au pardon sans avoir une violente réaction négative, et aura besoin d'une prière de délivrance.

(35) Cf. témoignage dans *Comment réussir sa paternité* p.273.

(36) Philippe Madre, *Guérison et exorcisme, comment discerner*, p. 191.

La capacité de pardonner est une grâce

L'enfant gravement blessé par un proche ne peut pas trouver en lui-même la capacité de pardonner : il est trop démolí intérieurement pour cela, et trop faible pour déjouer les pièges du diable. Qu'il se tourne donc vers Dieu dont la miséricorde et la capacité à pardonner sont infinies : c'est au moment où Jésus en croix affrontait le déchaînement des forces du mal, et subissait les pires tortures physiques, morales et spirituelles, qu'il nous a obtenu le pardon du Père, pour nous et pour notre offenseur.

Quand nous disons : « Après tout le mal qu'il/elle m'a fait, je ne peux pas lui pardonner ! », nous avons raison : cela nous est impossible. Mais « *rien n'est impossible à Dieu* » (Lc 1,27). Lui qui pardonne tous les péchés du monde nous rendra capables de « *pardonner à ceux qui nous ont offensés* », comme lui nous a remis notre dette alors que nous étions insolvables (cf. Mt 18,27). C'est donc vers le Père qu'il nous faut nous tourner pour recevoir de lui cette grâce de pouvoir pardonner à notre offenseur tout le mal qu'il nous a fait. Cette grâce, jaillie du cœur miséricordieux du Père et déposée dans notre cœur profond, fera le chemin inverse de celui que nous avons fait tout à l'heure pour prendre la mesure des dégâts provoqués en tout notre être : partie du cœur, elle va réordonner notre intelligence et notre volonté, puis viendra guérir notre psychisme si blessé, et peut-être même notre corps.

Première étape : accueillons la miséricorde du Père pour nous

Quelqu'un qui n'a pas expérimenté la miséricorde de Dieu ne peut pas être miséricordieux vis-à-vis de son prochain. C'était le problème des pharisiens au temps de Jésus (et ce l'est encore aujourd'hui !) Comme ils estimaient qu'ils étaient justes, eux qui s'efforçaient d'appliquer la loi à la lettre, ils étaient incapables d'admettre que Jésus fréquente les pécheurs et leur fasse miséricorde. L'épisode de la pécheresse chez Simon est à ce propos très révélateur (cf. Lc 7,36-50). Il amène Jésus à conclure : « *Celui à qui on pardonne peu – c'est-à-dire qui ne se reconnaît pas pécheur, et n'implore pas la miséricorde de Dieu – montre peu d'amour* » (Lc, 7,47), de miséricorde.

Lorsque l'on a été la victime innocente d'un proche agresseur, on peut, comme le pharisien, en rester au plan de la justice, et condamner celui qui a enfreint celle-ci de façon si évidente. On peut aussi excuser tous les sentiments négatifs que l'on ressent : colère, révolte contre l'offenseur et contre Dieu, haine, rancune, etc. Pour passer au plan de la miséricorde, il nous faut d'abord prendre conscience de notre misère, de nos péchés, de la dette insolvable que nous avons envers le Père qui nous commande la perfection de l'amour. Si alors nous nous jetons à ses pieds et l'en supplions, dans son infinie miséricorde il nous remet toute notre dette (cf. Mt 18,27) C'est ce qui se réalise pour nous au baptême, et chaque fois que nous recevons le sacrement de réconciliation.

Alors, ayant expérimenté la générosité du Père, nous ne pouvons pas refuser de faire miséricorde à ceux qui nous ont offensés, même gravement. Sinon nous devenons comme ce débiteur insolvable de la parabole à qui le roi a remis toute sa dette de dix mille talents, et qui aussitôt après, se montre intraitable envers un compagnon qui lui devait cent pièces d'argent (600 000 fois moins) : il exige son dû, et fait mettre en prison son débiteur en attendant qu'il ait remboursé sa dette (Mt 18,28- 30).

Certes, dans le cas d'un proche qui a gravement blessé un enfant, la dette est beaucoup plus importante que celle du second débiteur de la parabole. Mais ce que Jésus veut nous faire comprendre, c'est que même la dette d'un criminel reste, aux yeux de Dieu, inférieure à celle que nous avons tous envers lui, pour les raisons que nous avons évoquées plus haut.

Entrons donc dans une démarche d'humilité. Demandons à l'Esprit Saint, grâce au don de science, de nous aider à reconnaître notre misère de pécheur, et venons, comme le fils prodigue ou le débiteur insolvable, au-devant de notre Père qui, dans sa miséricorde, nous ouvre tout grand les bras. Renonçons à nos révoltes contre lui ; à la colère, à la haine, à la rancune, au désir de vengeance vis-à-vis de notre offensé, car ce sont des péchés contraires à l'amour. Plongeons tous nos péchés dans l'océan de la miséricorde divine.

Si nous le souhaitons, nous pouvons passer par **Marie**. C'est à la croix que Jésus nous l'a donnée pour maman. Elle venait de l'entendre dire : « *Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font* » (Lc 23,34). Alors, du fond de son cœur uni à celui de son Fils, la première elle a pardonné à tous ceux qui avaient transpercé son cœur maternel en torturant son fils bien-aimé ; et, en recevant Jean comme son fils (cf. Jn 19,26), c'est nous tous, pécheurs pardonnés, qu'elle a accueillis comme ses enfants. Elle est la mère de miséricorde, la consolatrice des affligés, le refuge des pécheurs... Elle, l'Immaculée, nous aide à nous ouvrir au pardon du Père, et nous apprend, par son exemple, à pardonner à ceux qui nous ont déchiré le cœur.

Dans un message à Medjugorje elle nous y invite : « Chers enfants, avec mon cœur maternel, je vous invite à apprendre à pardonner, totalement et inconditionnellement. Vous souffrez d'injustices, de trahisons, de persécutions ; mais par cela vous êtes plus proches et plus chéris de Dieu. Mes enfants, priez pour le don de l'amour. L'amour seul pardonne tout, comme mon Fils pardonne : suivez-le. Je suis au milieu de vous et je prie afin que, lorsque vous arriverez devant votre Père, vous puissiez dire : « Me voici, Père ! J'ai suivi ton Fils, j'ai eu de l'amour, et j'ai pardonné avec le cœur parce que j'ai cru en ton jugement ; j'ai eu confiance en toi. » (37)

(37) Message du 2 septembre 2009 à Mirjana

Deuxième étape : mobilisons notre intelligence...

Satan, qui « *est menteur et père du mensonge* » (Jn 8,44), profitant des blessures de notre affectivité et de notre mémoire, arrive à nous tromper en nous suggérant une fausse image de Dieu et une fausse conception du pardon. A partir du moment où nous avons retrouvé le vrai visage de notre Père, et où nous avons fait l'expérience de son infinie miséricorde, nous pouvons redresser ce qui a été falsifié par les insinuations perverses de l'ennemi.

Dieu nous a donné notre intelligence pour que nous puissions connaître la vérité, déjà grâce aux lumières de la raison, et bien davantage avec le secours de « *l'Esprit de vérité qui nous conduira dans la vérité tout entière* » (Jn 16,13). Nous avons reçu ses sept dons au baptême, et ils nous ont été renouvelés en plénitude au moment de notre confirmation. (38) Par le don de crainte, il brise notre orgueil et nous permet de reconnaître notre misère devant le Père pour mieux nous abandonner à son incommensurable miséricorde ; par le don de piété, il nous aide à surmonter notre égoïsme pour vivre notre affection filiale envers le Père, et pour devenir miséricordieux vis-à-vis de nos frères ; par le don de science il nous fait discerner la voie du salut – l'amour jusqu'au pardon aux ennemis -, et la voie de la perdition – la rancune jusqu'à la mort de la relation - ; par le don de force il nous rend capables de vaincre le diviseur et de vivre ce qui est humainement impossible, comme le pardon à notre agresseur. (39)

(38) Cf. CEC n° 1265-1266 et 1303

(39) Cf. ce petit joyau de Dom Prosper Guéranger : *Les dons du Saint-Esprit*, Ed. de Solesmes 1950, 37 p.

Supplions donc le Saint-Esprit de nous aider à changer notre regard sur notre offenseur. Certes celui-ci a péché gravement ; mais lui aussi, créé à l'image de Dieu, et baptisé peut-être, il peut être touché par le Seigneur, se convertir et se repentir du mal qu'il a commis. Quand on est terriblement blessé et révolté, on a tendance à diaboliser l'agresseur. Il faut donc demander la grâce de le regarder avec le regard de Dieu, avec ce regard que Jésus a eu sur Judas qui le trahissait, sur ses disciples qui l'abandonnaient, sur Pierre qui l'avait renié, sur le Grand Prêtre qui le condamnait à mort, sur les Juifs qui l'insultaient, sur les Romains qui le torturaient, sur tous les hommes qui, par leurs péchés, lui valaient les horribles souffrances de sa passion. Jésus les a tous regardés dans le regard de son Père, qui les avait créés par amour, et qui voulait restaurer en eux, grâce au pardon, la ressemblance avec son Bien-Aimé.

Certes, l'offenseur a péché gravement. Dans le Nouveau Testament, l'un des mots qui désignent le péché (en grec *hamartia*) comporte l'idée d'*erreur*, de but manqué. Une mère qui a abandonné ses enfants a commis une dramatique erreur en pensant qu'ils pouvaient se passer d'elle ; un père qui a commis l'inceste sur sa fille a fait une erreur gravissime en pensant qu'il pouvait se servir d'elle pour satisfaire son plaisir ; un proche qui a violenté son enfant en le frappant, parfois au point de lui briser un membre, s'est trompé en estimant qu'il en avait le droit, sous prétexte qu'il était son parent. Mais s'ils écoutent leur conscience, et surtout s'ils rencontrent Dieu et écoutent sa Loi, éclairés par l'Esprit Saint ils peuvent réaliser l'énormité de leur crime, comprendre leur erreur et la regretter. Sur la croix, Jésus a prié : « *Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font* » (Lc 23,34). Ils ne le savaient pas... sur le coup. Mais ils peuvent venir à la vérité, et alors s'ouvrir au pardon du Père, et demander pardon à ceux qu'ils ont offensés.

Certes, le proche agresseur a péché gravement. Un autre des mots désignant le péché (en grec *paraptôma*, en latin *peccatum*) comporte l'idée de faux pas, de *chute*. Pour désigner le péché d'Adam et Eve, on parle aussi de chute. Celle-ci a été catastrophique, car elle a entraîné, pour eux et pour nous, la mort spirituelle et la perte de la dignité d'enfant de Dieu. C'est aussi ce qui se passe pour un parent qui a gravement offensé son enfant : il perd sa dignité d'enfant de Dieu et sa dignité de parent. Mais le Père veut que lui aussi soit sauvé ; il veut lui rendre sa dignité de fils (cf. Lc 15,11-24) comme à tout pécheur, aussi bas qu'il soit tombé. Il veut même lui rendre sa dignité de parent, à condition bien sûr que le pécheur se convertisse, reconnaisse sa faute, et veuille désormais, autant que possible, assumer sa responsabilité.

Certes, le proche agresseur a péché gravement. Un troisième mot désignant le péché dans les Evangiles est celui de *dette* (en grec *opheilêma*, en latin *debitum*). C'est le terme employé dans le Notre Père : « *Père, remets-nous nos dettes comme nous avons remis à ceux qui nous devaient* » (Mt 6,12), et dans la parabole du débiteur insolvable (Mt 18,23-35). La dette du parent offenseur est immense : s'il a été absent, il n'a pas apporté à son enfant l'affection sécurisante dont celui-ci avait besoin ; il n'a pas exercé sa responsabilité qui était de l'aimer, de le nourrir, de lui transmettre les valeurs et la loi, de lui faire miséricorde. Si un père a commis un inceste, il a profondément souillé sa fille et gâché sa vie : elle a sans doute connu la peur ou la haine des hommes, peut-être les désordres sexuels, les addictions, les envies suicidaires... Si un proche a été très violent envers un enfant, celui-ci a pu connaître la haine, la violence, la délinquance, la prison... Comment Dieu peut-il demander à la victime innocente de lui remettre une telle dette ?

Il le peut pour au moins deux raisons. La première c'est qu'à la prière de Jésus en croix, il a remis toute sa dette à l'humanité pécheresse : tous les péchés du monde ! Donc les nôtres, et ceux de notre proche offenseur. Si nous avons expérimenté l'infinie miséricorde du Père, qui nous a remis toute notre dette, nous devons faire comme lui et, avec sa grâce, remettre sa dette, aussi grande soit-elle, à celui qui nous a offensés.

La deuxième raison pour laquelle le Père nous demande de remettre leur dette à nos débiteurs, c'est que, si nous ne le faisons pas, nous nous rendons malheureux nous-mêmes. En effet, la dette du proche offenseur est si énorme qu'il ne pourra jamais la rembourser. Si nous attendons qu'il le fasse, nous serons nécessairement déçus, et nous risquons de nous aigrir en attendant réparation.

En outre, si nous nous situons au plan de la justice, comme les pharisiens, jugeant et condamnant notre offenseur, refusant de lui remettre sa dette, nous resterons fermés à l'amour. Et quand, à notre mort, nous comparaitrions devant notre Père, il nous traitera comme nous aurons traité nos proches ici-bas, exigeant de nous que nous remboursions toute notre dette ; c'est Jésus qui l'affirme à la fin de la parabole du débiteur impitoyable : « *C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera si chacun de vous ne pardonne pas à son frère (ou à son père, à sa mère, à tout autre offenseur !) du fond du cœur* ». (Mt 18,35) Si donc nous désirons la paix dès ici-bas, et la béatitude dans la vie éternelle, accueillons l'invitation de Jésus, et pardonnons, avec la grâce de Dieu, à celui/celle qui nous a le plus offensés.

Corrigeons nos idées fausses sur le pardon

Avant d'envisager comment pardonner, utilisons encore notre intelligence, éclairée par l'Esprit, pour écarter quelques idées fausses qui peuvent nous empêcher d'y arriver.

Le pardon n'est pas l'oubli, nous l'avons dit. On ne peut oublier de tels traumatismes. Parfois nous les refoulons, mais notre corps crie notre souffrance par des somatisations diverses, ou notre psychisme par des dysfonctionnements qui peuvent être graves. Avant de pouvoir pardonner, nous devons reconnaître notre blessure dans toute sa gravité, notre souffrance, les nommer et les dire. C'est particulièrement vrai pour l'inceste, tellement ce drame est tabou. Elodie Tibo, parmi d'autres, a écrit ses livres pour briser ce tabou ; et quand elle envisage comment la victime peut s'en sortir, elle commence par ce chapitre : « D'abord le dire. » (40)

(40) Elodie Tibo, *l'inceste*, p.81 sq

Seconde idée fausse : **pardoner reviendrait à accepter le mal, à excuser l'agresseur**. Ce serait une faiblesse ! On ne peut avoir cette impression que si on reste au niveau de la justice : alors, certes, il sera impossible de récupérer la dette, et, pour le monde, c'est une folie incompréhensible. Pardoner implique un changement de plan radical, un passage de la justice à la miséricorde. Celui qui a connu la plus extrême faiblesse et subi la pire injustice, Jésus sur la croix, nous a obtenu ainsi le pardon du Père pour tous nos péchés et nous a justifiés, alors qu'il était objet de « *scandale pour les Juifs, et de folie pour les païens* » (cf. 1 Co 1,23). En faisant comme lui, nous gagnons le trésor de la miséricorde infinie du Père.

Mais la miséricorde n'oublie pas **la justice**, elle l'exige même. St Jean-Paul II le dit clairement. Jésus, rappelle-t-il, nous demande de pardonner *soixante dix fois sept fois* (Mt 18,22), c'est-à-dire « à tous et toujours. Il est évident qu'une exigence aussi généreuse de pardon n'annule pas les exigences objectives de la justice. La justice bien comprise constitue pour ainsi dire le but du pardon. Dans aucun passage du message évangélique, le pardon, ni même la miséricorde qui en est la source, ne signifient indulgence envers le mal, envers le scandale, envers le tort causé ou les offenses. En chaque cas, la réparation du mal et du scandale, le dédommagement du tort causé, la satisfaction de l'offense sont conditions du pardon. » (41)

(41) Saint Jean-Paul II, *La miséricorde divine*, 14. Dans son livre, E. Tibo énumère toutes les démarches qu'un père peut faire pour réparer, autant que possible, sa faute : p. 143 sq

Troisième idée fausse : « **Je ne peux pas pardonner parce que mon offenseur ne s'est pas repenti et ne m'a pas demandé pardon.** » Il n'est pas nécessaire que l'autre demande pardon pour qu'on lui pardonne. Heureusement ! Car si Jésus en croix avait attendu que les hommes se repentent et lui demandent pardon, il n'aurait jamais pu leur obtenir le pardon du Père ! Saint Paul l'affirme : « *En ceci Dieu prouve son amour envers nous : Christ est mort pour nous alors que nous étions pécheurs.* » (Rm 8,8) L'amour fait le premier pas. Il ne se laisse pas arrêter par l'offense, aussi grave soit-elle, et grandit même par-delà celle-ci, en devenant miséricorde.

L'enfant (quel que soit son âge maintenant) qui, uni à Jésus dans le mystère de sa pâque, pardonne à son proche agresseur, devient ainsi un « martyr », c'est-à-dire un « témoin » que l'amour est plus fort que le mal, le péché et la souffrance. C'est l'Eglise qui l'affirme : « La prière chrétienne va jusqu'au *pardon des ennemis* (cf. Mt 5,43-44). Elle transfigure le disciple en le configurant à son Maître. Le pardon est un sommet de la prière chrétienne ; le don de la prière ne peut être reçu que dans un cœur accordé à la compassion divine. Le pardon témoigne aussi que, dans notre monde, l'amour est plus fort que le péché. Les martyrs, d'hier et d'aujourd'hui, portent ce témoignage de Jésus. »

Et cet article s'achève par cette phrase essentielle : « Le pardon est la condition fondamentale de la réconciliation, des enfants de Dieu avec leur Père et des hommes entre eux. » (42). Il ne faut pas confondre **le pardon et la réconciliation** : le premier est la condition de la seconde. Sur la croix, Jésus nous a obtenu le pardon du Père pour tous nos péchés. Ce pardon nous a permis de vivre la réconciliation avec lui (cf. Rm 8,10 ; 2 Co 5,18-21). Etymologiquement, la réconciliation est un appel (« -cil » vient de « calo, appeler ») à revenir (re-) à la communion (« -con » vient de « cum, avec »). Le Père nous pardonne nos péchés en vue de nous réconcilier avec lui, et de nous (ré)introduire dans l'Alliance avec lui. De même l'enfant blessé par son proche pardonne en vue de la réconciliation et de la restauration de la communion avec lui. Celle-ci devra se faire – c'est le désir de Dieu – de préférence ici-bas, sinon dans la vie éternelle !

(42) CEC n° 2844

Quatrième idée fausse : « **Mon offenseur est mort ; je ne peux plus lui pardonner.** » Ce que nous venons de dire sur la différence entre le pardon et la réconciliation s'applique également dans ce cas. En outre la relation entre l'enfant et son offenseur ne s'interrompt pas avec la mort de celui-ci. Nous l'avons vu dans le chapitre précédent (Honorons nos ancêtres).

Cinquième idée fausse : quand nous entendons l'appel au pardon, **nous pensons à un pardon parfait**, total et définitif, comme celui de Jésus en croix, si bien que, dans nos cœurs trop blessés, cela paraît impossible. Nous désespérons de pouvoir y arriver, si bien que nous ne faisons même pas le premier pas. Certes, il faudra que nous arrivions à donner notre pardon « *du fond du cœur* » (Mt 18,35), c'est-à-dire en partant de notre cœur profond pour traverser et restaurer tout notre psychisme blessé. Mais nous ne sommes pas obligés d'y arriver du premier coup : le pardon est un chemin, et avec la grâce de Dieu, nous en franchirons toutes les étapes si nous décidons de nous y engager. Nous avons le sentiment de ne pas pouvoir y arriver ; mais « le senti ment » : le pardon n'est pas une démarche sentie, affective ; il implique de notre part une décision qui mobilise notre volonté.

Troisième étape : mobilisons notre volonté. Etapes sur le chemin du pardon

Écartons tout de suite une objection : il ne s'agit pas ici de volontarisme. Celui-ci est « l'attitude de quelqu'un qui croit pouvoir soumettre le réel à ses volontés » (Petit Robert). Une telle attitude est vouée à l'échec dans le cas du pardon qu'un enfant hyper blessé doit donner à son proche agresseur. Mobiliser notre volonté consiste à prendre la décision, en union avec Jésus crucifié et ressuscité, avec l'aide du Saint-Esprit, de faire la volonté du Père, et de vivre son appel au pardon des ennemis (cf. Mt 5,44).

Nous repartons du cœur de notre être, qui a renoncé à la révolte contre le Père, qui a expérimenté son infinie miséricorde, et qui a compris le sens profond de l'appel au pardon. Après avoir sollicité notre intelligence, nous mobilisons maintenant notre volonté qui ne peut que désirer aimer et se donner. Donner jusqu'au pardon.

Elle va se heurter à toutes les résistances de notre psychisme blessé et contaminé par le péché. Mais c'est précisément là que se joue notre combat spirituel, et c'est en décidant d'avancer sur le chemin du pardon que nous allons progresser dans notre guérison intérieure. Nous pouvons compter pour cela sur l'aide du Saint-Esprit qui brise notre orgueil et notre égoïsme grâce aux dons de crainte et de piété, qui nous trace le chemin grâce au don de conseil, et qui nous donne la capacité d'y avancer par le don de force.

On peut envisager **sept pas** à faire pour avancer sur le chemin du pardon.

Le premier consiste à **renoncer au désir de vengeance**. La réaction naturelle de l'homme blessé et pécheur, quand il est agressé, est de se défendre et de riposter. Souvent sans limite ; les faits divers en rapportent de tragiques exemples. C'est la loi de la jungle, la loi du plus fort. Pour limiter ces excès, Moïse a édicté la loi du talion : *œil pour œil, dent pour dent* (Ex.21,24 ; Mt 5,38). Jésus, dans sa Loi nouvelle, va beaucoup plus loin : « *Eh bien moi je vous dis de ne pas tenir tête au méchant : au contraire, quelqu'un te donne-t-il un soufflet sur la joue droite, tends-lui encore l'autre* » (Mt 5,39) ; autrement dit, refuse le cycle de la violence, passe de la justice à la miséricorde, refuse la vengeance et pardonne à ton agresseur.

Parfois ce premier pas est si difficile à faire pour certains que cela peut venir d'un lien spirituel négatif, voire d'une infestation maligne. Dans ce cas une prière de délivrance sera nécessaire pour rendre ce pas possible. (43)

Le deuxième pas consiste à **demander le désir de pardonner**. Tous ceux qui accueillent des gens extrêmement blessés constatent chez eux une quasi impossibilité de pardonner. Aussi procèdent-ils comme Francis MacNutt : « Nous leur demandons alors s'ils sont d'accord pour qu'on demande à Dieu de les aider à vouloir pardonner. S'ils disent oui, nous pouvons prier ainsi :

« Seigneur Jésus, par la puissance du pardon qui est au-delà de notre pouvoir, mais que tu as obtenu sur la croix quand tu as dit : *Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font*, viens déverser ton pardon et ton amour dans le cœur de N., pour qu'il (elle) puisse être capable de pardonner à celui qui l'a si profondément offensé(e). » (44) Cette prière peut suffire pour débloquer la personne et lui permettre un nouveau pas.

(43) Cf. témoignage dans *Comment réussir sa paternité* p.80

(44) Francis MacNutt, *La délivrance pour aujourd'hui*, p.222

Le troisième consiste à **prier pour son offenseur**. Au début, cette prière peut être très orientée : « Seigneur, fais-lui prendre conscience de tout le mal qu'il m'a fait. Inspire-lui de m'en demander pardon. » C'est un début, et le Seigneur nous aidera à aller plus loin. En tout cas, selon le curé d'Ars, cette prière met en fuite le diviseur : « Le moyen de renverser le démon, quand il nous suscite des pensées de haine contre ceux qui nous font du mal, c'est de prier aussitôt pour eux. Voilà comment on arrive à vaincre le mal par le bien. » (45)

(45) in *Feu et Lumière* n° 167, dossier sur le pardon, p.52

En priant pour l'offenseur, peu à peu on acquiert un regard plus objectif sur lui, et on entre dans le regard du Père qui le considère comme son enfant prodigue appelé à la conversion et à la réconciliation. En outre on permet à Dieu d'agir dans son cœur pour l'amener à la connaissance de sa faute et au repentir.

Le pas suivant consistera à **prier Dieu de bénir notre offenseur**. « Comment ! Après tout le mal qu'il m'a fait ? » Mais oui : on ne peut vaincre le mal que par le bien. A la malédiction répond la bénédiction. En demandant au Père de bénir notre offenseur, nous ne le prions pas de bénir la situation peccamineuse dans laquelle celui-ci se trouve, ni de fermer les yeux sur toutes les souffrances qu'il nous a causées ! Le bien que nous souhaitons pour notre offenseur, c'est qu'il se convertisse, reconnaisse ses fautes, reçoive le pardon du Père, retrouve sa dignité de fils de Dieu (et éventuellement de père ou mère), se réconcilie avec nous, et répare, autant que possible, tout le mal qu'il nous a fait. Ce n'est qu'ainsi, d'ailleurs, qu'il trouvera la paix du cœur, et sauvera son âme.

En priant Dieu de bénir notre offenseur, nous sommes passés de la justice à la miséricorde, et nous commençons à entrer dans l'attitude miséricordieuse du Père qui nous a remis toute notre dette, aussi immense qu'elle ait pu être.

Le cinquième pas consiste dès lors à **remettre à notre offenseur toute sa dette**. Cette dette est énorme, certes. Mais en la lui remettant, c'est nous que nous libérons d'une attente qui ne peut être comblée, d'un lien négatif qui nous empêche d'aimer en vérité. Dieu nous appelle à aimer comme lui, gratuitement, en faisant le premier pas ; à remettre tout le passé à sa miséricorde pour vivre l'aujourd'hui de son amour et de l'amour du prochain jusqu'au pardon.

Alors on est prêt pour le sixième pas : **le pardon du fond du cœur** (Mt 18,35). « C'est là, en effet, *au fond du cœur*, que tout se noue et se dénoue, dit le CEC. Il n'est pas en notre pouvoir de ne plus sentir et d'oublier l'offense ; mais le cœur qui s'offre à l'Esprit Saint retourne la blessure en compassion et purifie la mémoire en transformant l'offense en intercession. » (46)

Et le CEC précise : « Observer le commandement du Seigneur est impossible s'il s'agit d'imiter de l'extérieur le modèle divin. Il s'agit d'une participation vitale et venant *du fond du cœur* à la Sainteté, à la Miséricorde, à l'Amour de notre Dieu. Seul l'Esprit, qui est *notre Vie* (Ga 5,25) peut faire « nôtres » les sentiments qui furent dans le Christ Jésus (cf. Ph 2,1-5). Alors l'unité du pardon devient possible, *nous pardonnant mutuellement comme Dieu nous a pardonné dans le Christ* (Ep 4,22). » (47) Alors nous pouvons dire, parodiant saint Paul : « Ce n'est plus moi qui pardonne, c'est le Christ qui pardonne en moi. » (cf. Ga 2,20) Et c'est pour cela que le lieu idéal pour pardonner du fond du cœur est le sacrement de réconciliation.

(46) CEC n° 2843

(47) CEC n° 2842

Benoît XVI affirme de même que le pardon est « une participation à l'amour de Dieu qui guérit et transforme, qui réconcilie et restaure. » (Zénit, 2/5/2012)

Le pas suivant dépend de la situation. Si l'offenseur n'est pas encore converti, et incapable de s'ouvrir au pardon, on peut aller avec Jésus jusqu'au bout de l'amour **en offrant sa souffrance, en union avec celle du Christ, pour le salut de son offenseur.**

Si par contre il a pris conscience du mal qu'il a fait, s'en est repenti, et en demande pardon, **une réconciliation est possible.** La patience et la prudence sont nécessaires, mais rien n'est impossible à Dieu, et c'est cela qu'il désire ! Qu'on se laisse conduire par l'Esprit Saint. Cette réconciliation ne pourra que faire un bien immense à la victime et à son offenseur, et elle réjouira le cœur de Dieu. Jésus n'a-t-il pas déclaré : *Il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit, plus que pour quatre-vingt dix neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion.* (Lc 15,7)

Si l'offenseur est décédé, et s'il n'a pas refusé Dieu au moment de son jugement particulier, il est sans doute en purgatoire ; mais ses péchés ont été pardonnés par le Père, il est désormais dans le feu de l'Amour qui purifie, et désire ardemment cette réconciliation. (48) Si la victime lui pardonne *du fond du cœur*, et accepte cette réconciliation par-delà la mort, elle se libère et retrouve **la paix.**

Cette paix, cette joie retrouvées sont les meilleurs signes que l'on a pardonné du fond du cœur. On peut vivre désormais paisiblement la situation, quelle qu'elle soit, que l'offenseur ait accueilli le pardon ou pas. Si oui, la relation s'en trouve renouvelée, et, dans le meilleur des cas, l'amour est revenu dans la famille, cet amour purifié par l'épreuve qui est une participation à l'amour de Dieu.

(48) Cf. ch. VI : Honorons nos ancêtres II – 2

La guérison psychoaffective

Pour arriver au pardon, nous sommes repartis de notre cœur, nous avons mobilisé notre intelligence et notre volonté. Le pardon donné va maintenant étendre ses ondes de choc positives dans les zones les plus blessées de notre psychisme : l'affectivité et la mémoire. Comme nos blessures ont été provoquées par un proche, si notre attitude par rapport à celui-ci a été assainie par le pardon, il est possible d'envisager désormais la cicatrisation de ces blessures.

Ce qui a rendu celles-ci purulentes, ce sont tous les sentiments négatifs : perte de confiance en soi et en l'autre, colère, rancune, haine, désir de vengeance, etc. dans lesquels entre une part de péché. Dans la mesure où nous avons reconnu ces sentiments et ces péchés, où nous les avons exprimés devant un groupe d'intercesseurs ou devant un prêtre – dans le sacrement de pénitence –, nous voilà libérés de nos sentiments négatifs et purifiés de nos péchés. Restent les faits bruts. Ils font partie de notre histoire – nous ne pouvons les oublier –, et leurs conséquences pèsent encore sur notre vie ; mais nous pouvons y repenser sans colère et sans haine ; nous pouvons en parler sans trouble et sans pleurs : ce sont les signes qu'une cicatrisation s'est opérée.

Restent aussi une fragilité, une sensibilité plus grande, notamment par rapport aux paroles et aux situations qui reproduisent ce que nous avons vécu. Nous pouvons en être troublés, mais nous sentons bien qu'en remettant tout à la miséricorde de Dieu, nous retrouvons plus rapidement la paix.

En outre ce trouble passager est de moins en moins important au fil du temps, parce que « *l'Esprit nous arme de puissance, et que se fortifie en nous l'homme intérieur* » (Ep 3,16).

Si, à la suite du traumatisme affectif vécu par rapport à l'offenseur, un comportement déviant a été adopté, le pardon va permettre une rectification de celui-ci. Mais cela nécessite un travail sur soi parfois difficile, qui peut être facilité par une aide psychologique. Le pardon est le meilleur remède à nos blessures. Cependant il ne nous dispense pas de tout un travail psychologique sur nous-mêmes pour éliminer les fausses croyances et redresser les comportements inadaptés que nous avons pu adopter.

Parfois le comportement négatif que nous avons fait nôtre après un traumatisme rejailit sur la famille, les enfants. Le pardon, dès lors, aura des effets bénéfiques non seulement pour la personne qui le vit, mais aussi pour ses proches. (49)

Engageons-nous donc résolument sur le chemin du pardon : c'est le chemin du bonheur. A travers les pardons donnés et reçus, nous nous reconstruisons progressivement, renouvelant ces pardons aussi souvent que nécessaire. Le plus difficile à donner, c'est le premier : le pardon à notre mère, à notre père, à un proche qui nous a tant fait souffrir. Ensuite, avec la grâce de Dieu, le sacrement de réconciliation, la prière des frères, cela devient de moins en moins difficile. Et peu à peu nous devenons des artisans de paix dans notre famille, dans notre milieu de vie, à notre travail, dans l'Eglise, ce qui réjouit le cœur de Dieu : *Heureux les miséricordieux : il leur sera fait miséricorde* (Mt 5,7).

Comme tout notre être est un, il arrive aussi que cette guérison psychoaffective entraîne une amélioration de la santé physique : beaucoup pourraient en témoigner !

(49) Cf. le témoignage dans *Comment réussir sa paternité*, p.291

III – PRIÈRE POUR EXPRIMER MON PARDON À MON OFFENSEUR

Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu Vivant, mon Rédempteur et mon Sauveur, me voici au pied de ta Sainte Croix, avec Marie, ta mère, que tu m'as donnée comme maman.

Dans ton immense amour pour moi, tu as pris sur toi tous mes péchés, et tu as subi les pires tortures à ma place pour les expier. Béni sois-tu !

Au cœur de ton indicible souffrance, tu as prié : « *Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font.* » Tu as présenté à ton Père tous mes péchés, et lui, dans son infinie miséricorde, les a tous pardonnés, gratuitement ! Béni sois-tu !

Le jour de mon baptême, Jésus, j'ai été plongé dans le mystère de ta mort et de ta résurrection. Le Père a effacé pour moi le péché originel, m'a adopté(e) comme son fils (sa fille) bien-aimé(e), et m'a donné l'Esprit Saint. Trinité d'amour, bénie sois-tu !

Chaque fois que je reconnais mes péchés et que je reviens à toi dans le sacrement de réconciliation, Père infiniment bon, tu me remets toute ma dette, à moi, serviteur (servante) insolvable. Béni sois-tu !

Seigneur Jésus, tu sais combien j'ai souffert de la part de mon offenseur...

Tu connais aussi tous les sentiments négatifs que j'éprouve encore vis-à-vis de lui : manque de confiance, colère, ressentiment, rancune, haine, désir de vengeance, envie de le tuer peut-être... Je reconnais aujourd'hui tous ces péchés, et je les plonge dans ton cœur afin que tu les brûles au feu de ta miséricorde.

Ô Jésus, fais couler sur moi ton Précieux Sang afin qu'il me purifie de tous mes péchés ; libère-moi de tout lien négatif avec l'un ou l'autre d'entre eux. Manifeste ta puissance et ta victoire, Seigneur !

Esprit Saint, renouvelle mon cœur, afin que je puisse entrer dans les sentiments qui sont les tiens vis-à-vis de mon offenseur. Accorde-moi la grâce de le regarder désormais comme toi tu le regardes : comme un enfant du Père appelé à retrouver toute sa dignité de fils ou de fille, (et toute sa dignité de mère ou de père). Merci d'exaucer ma prière maintenant !

1 – Seigneur Jésus, lorsque tu as été trahi par Judas, abandonné par tes apôtres, renié par Pierre, insulté par les Juifs, flagellé par les Romains, et pour finir horriblement crucifié, tu es resté silencieux. À aucun moment tu n'as éprouvé de haine pour tes bourreaux. À aucun moment tu n'as crié vengeance. Au contraire, tu as demandé à ton Père de leur pardonner leurs péchés !

A ton exemple, Jésus, aujourd'hui **je renonce à tout désir de vengeance contre mon offenseur**, malgré tout le mal qu'il m'a fait. Je renonce à lui jeter la pierre, parce que je suis moi-même pécheur (pécheresse). Je te laisse le soin de juger ce qu'il a fait, car toi seul es Saint et juges avec justice. J'implore la miséricorde du Père, pour moi ; pour lui...

2 – Seigneur Jésus, j'ai vraiment du mal à pardonner à mon offenseur. Mais j'ai compris que c'est à moi que la rancune fait le plus de mal ; que toi tu veux m'en libérer et me donner ta paix. Alors, puisque tu m'as montré le chemin, fais grandir en moi, par la force de ton Esprit, **le désir de pardonner à mon offenseur**. Accorde-moi la grâce de me décider vraiment à donner ce pardon qui me libèrera. Par moi-même je ne peux y arriver, mais je crois que rien ne t'est impossible, à toi qui, sur la croix, as pardonné à tous ceux qui te torturaient.

3 – Seigneur Jésus, sur la croix tu as prié pour tes bourreaux : « *Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font !* » Par toi, avec toi, et en toi, **je veux prier désormais pour mon offenseur**. Et puisque je ne sais pas prier comme il faut, je reprends tes propres mots :

Père ! Avec Jésus je me tourne vers toi ; tu es la source de l'amour ; tu es riche en miséricorde. C'est à toi que je présente mon offenseur.

Pardonne-lui ! Moi je n'y arrive pas. Mais toi, Père tout-puissant, toi qui l'as créé et qui veux le sauver, tu peux lui pardonner.

Il ne sait pas ce qu'il a fait ! Père, par ton Esprit saint, éclaire mon offenseur pour qu'il comprenne le mal qu'il a fait, et réalise que tu es prêt à l'accueillir avec miséricorde si, comme le fils prodigue, il revient à toi.

4 – Père infiniment bon, je te bénis, parce que tu m'aimes de toute éternité. Tu m'as choisi(e) comme un être unique à tes yeux, et tu as fait de moi ton enfant bien-aimé(e). Tu me promets un bonheur éternel auprès de toi après ma mort. Oh ! Béni sois-tu, Père, ton amour est merveilleux !

Père, tu as le même dessein d'amour pour mon offenseur. Avant sa faute, tu l'as aimé, choisi, prédestiné à être ton fils (ta fille), racheté par le sang de Jésus... Tu veux le restaurer dans sa dignité de fils ou de fille, (et dans sa dignité de mère ou de père). Tu veux qu'il soit sauvé pour l'éternité. Tes bénédictions sont aussi pour lui.

Alors, à mon tour, par Jésus et dans l'Esprit, **je te prie de bénir N...**, afin que ton dessein d'amour se réalise pour lui.

5 – Père très bon, dans ton infinie miséricorde tu m'as remis toute ma dette, à moi qui étais un serviteur (une servante) insolvable. A présent, tu me demandes de **remettre sa dette à mon offenseur**, aussi énorme qu'elle me paraisse... Tu es bien exigeant, Père !

Mais j'ai compris que mon offenseur ne pourra jamais s'acquitter de sa dette envers moi, et que, si je continue à l'exiger, je serai malheureux(se) toute ma vie. J'ai compris aussi qu'en lui remettant sa dette, je vide mon cœur pour accueillir le trésor de ta miséricorde et de tes bénédictions, Père. Alors je veux t'obéir.

Oui, N..., elle est énorme la dette que tu as contractée envers moi... Mais aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, je te la remets entièrement, sans condition, et pour toujours.

6 – Seigneur Jésus, je me tiens debout au pied de ta croix, avec Marie, ta mère et ma mère miséricordieuse. De ton cœur ouvert coulent l'eau et le sang qui jaillissent des profondeurs de ta miséricorde. Celle-ci trouve sa source ultime dans le cœur du Père, et le Saint Esprit la déverse maintenant sur moi en surabondance.

Trinité Sainte, je te présente mon pauvre cœur : purifie-le ; guéris-le ; viens y faire ta demeure. Je laisse tomber toute résistance et je m'abandonne à ton amour. Remplis moi de paix, d'amour, de bonté, de bienveillance... pour mon offenseur.

Comme toi, Père, je veux faire miséricorde. Comme toi, Jésus, je veux aller jusqu'au bout de l'amour, jusqu'au pardon. Aussi, dans la puissance de l'Esprit Saint, maintenant **du fond du cœur je pardonne à N... tout le mal qu'il/elle m'a fait...** Je pardonne sans condition... Je pardonne tout... et pour toujours...

Je te prie, Seigneur Jésus, de sceller par ton précieux Sang, la démarche que je viens d'effectuer.

7 – Seigneur Jésus, crucifié et glorifié, je t'offre toutes mes souffrances passées et présentes. **Je les unis à celles que tu as endurées sur la Croix, pour le salut de N...**, et de tous ceux qui ont fait ou font souffrir leurs enfants de la même manière. Je les offre aussi pour ces millions d'enfants, victimes innocentes, qui souffrent dans le monde. Par les mérites de la passion de Jésus, que ta miséricorde, Père, descende abondamment sur eux tous.

Maintenant je désire **me réconcilier avec N...** (Avec ta grâce, Père, je l'honore, et je désire qu'il retrouve sa dignité et sa responsabilité de mère ou de père.)

(S'il/elle est vivant(e)) : Père, inspire-moi, par ton Esprit Saint, les démarches que je peux effectuer vers lui/elle (quoi, quand, comment...)

(S'il/elle est décédé(e)) : N..., lorsque tu es mort(e), tu as rencontré le Christ Seigneur. Tu as découvert l'immensité de son amour, et réalisé l'horreur de tes péchés. Jésus a pardonné ceux-ci, et son amour te purifie. Je crois que maintenant tu n'es plus qu'amour pour moi, et que tu veux mon bonheur. Prie pour moi, afin que guérissent les blessures que tu m'as infligées, et que je grandisse dans l'amour, jusqu'au jour où je te retrouverai au ciel pour un bonheur éternel.

Père infiniment bon, que ton amour, plus fort que la haine et la division, renouvelle notre famille. Que jusqu'à la fin de nos jours le Saint-Esprit nous fasse grandir dans l'amour et la reconnaissance pour toi, Père bien-aimé, et pour toi, Jésus, notre Rédempteur et notre Sauveur. Qu'il nous fasse grandir aussi dans l'amour entre nous, à travers le don et le pardon.

Nous deviendrons ainsi les témoins de ta miséricorde, Père, et de la réconciliation que tu veux pour nous, pour nos familles, pour l'Eglise et pour notre monde.

Que les saints anges et archanges nous protègent !

Que la Vierge Marie et saint Joseph prient pour nous !

Que nos saints patrons et les saints de notre famille intercèdent pour nous !

Aujourd'hui et tous les jours de notre vie, Amen.

P. Salaün (51)

(51) L'essentiel de ce chapitre est une reprise transposée du ch.VI de mon livre : *Comment réussir sa paternité*, EdB 2012. Dans ce livre, comme l'offenseur est le père, le texte et la prière sont écrits par rapport à lui. Mais l'offenseur peut être la mère, le conjoint ou l'épouse (notamment divorcés)... C'est pourquoi j'ai transposé la prière pour chacun de ces cas. Ces textes se trouvent à l'onglet PRIÈRES sur mon site : *Prières de pardon*.